



Le Saint-Siège

**LETTRE DU PAPE BENOÎT XVI
AU CHANCELIER DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE,
Mme ANGELA MERKEL,
À L'OCCASION DU PROCHAIN SOMMET DU G8***

*A Son Excellence
Madame Angela Merkel
Chancelier de la République fédérale d'Allemagne*

Le 17 juillet 2006, à l'occasion de la conclusion du Sommet de Saint-Pétersbourg, vous avez annoncé que le groupe constitué par les sept pays les plus industrialisés du monde avec la Russie (G-8), sous votre présidence, continuerait de maintenir le thème de la pauvreté dans le monde à l'ordre du jour. Par la suite, le 18 octobre dernier, le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a déclaré que l'aide à l'Afrique sera le thème prépondérant à l'occasion du Sommet de Heiligendamm.

Je vous écris par conséquent pour exprimer les remerciements de l'Eglise catholique ainsi que mon appréciation personnelle pour ces annonces.

Je suis heureux que le thème de "la pauvreté" avec une référence explicite à l'Afrique soit à l'ordre du jour des pays du G-8. Cette question, en effet, mérite la plus grande attention et priorité au bénéfice des Etats pauvres comme des Etats riches. Le fait que la présidence allemande du G-8 coïncide avec celle de l'Union européenne offre une opportunité unique pour affronter ce thème. Je suis certain que l'Allemagne assumera de manière positive le rôle de guide qui lui revient dans cet ensemble de questions, qui est d'une importance mondiale et nous concerne tous.

A l'occasion de notre rencontre du 28 août dernier, vous m'avez assuré que l'Allemagne partage la préoccupation du Saint-Siège en ce qui concerne l'incapacité des pays riches à offrir aux pays les plus pauvres, en particulier à ceux de l'Afrique, des conditions financières et commerciales adéquates qui rendraient possible la promotion de leur développement durable.

Le Saint-Siège a souligné de manière répétée que les gouvernements des pays les plus pauvres ont, pour leur part, la responsabilité de la *good governance* (bonne gouvernance) et de l'éradication de la pauvreté, mais que dans ce domaine une collaboration active de la part des partenaires internationaux est indispensable. Il ne s'agit pas ici d'une tâche extraordinaire ou de concessions qui pourraient être reportées à cause de pressants intérêts nationaux. Il existe plutôt un devoir moral grave et inconditionnel, fondé sur l'appartenance commune de la famille humaine, ainsi que sur la dignité et le destin communs des pays pauvres et des pays riches qui, à travers le processus de la mondialisation, se développent de manière toujours plus étroitement interdépendante.

Pour les pays pauvres, il faudrait créer et garantir, de manière fiable et durable, des conditions commerciales favorables qui, surtout, incluent un accès ample et sans réserves aux marchés.

Il faut également prendre des mesures pour une annulation rapide, complète et sans conditions de la dette extérieure des pays pauvres fortement endettés (*heavily indebted poor countries* - HIPC) et des pays les moins développés (*least developed countries* - LDC). Il faut également prendre des mesures afin que ces pays ne finissent pas de nouveau dans une situation de dette insoutenable.

En outre, les pays industrialisés doivent être conscients des engagements qu'ils ont pris dans le domaine des aides au développement et les assumer pleinement.

D'importants investissements sont ensuite nécessaires dans le domaine de la recherche et du développement des médicaments pour le traitement du SIDA, de la tuberculose, de la malaria et d'autres maladies tropicales. Dans cette optique, les pays industrialisés doivent affronter le devoir scientifique urgent de trouver enfin un vaccin contre la malaria. Et il est également nécessaire de mettre à disposition des technologies médicales et pharmaceutiques ainsi que des connaissances découlant de l'expérience dans le domaine de l'hygiène, sans pour autant avancer des requêtes juridiques ou économiques.

Enfin, la Communauté internationale doit continuer à œuvrer en vue d'une réduction significative du commerce des armes, qu'il soit légal et illégal, du trafic illégal de matières premières précieuses et de la fuite des capitaux des pays pauvres, et elle doit s'engager à éliminer les pratiques de recyclage d'argent sale et de corruption de fonctionnaires dans les pays pauvres.

Bien que ces défis doivent être affrontés par tous les Etats membres de la Communauté internationale, le G-8 et l'Union européenne devraient avoir un rôle moteur dans ce domaine.

Appartenant à diverses religions et cultures du monde entier, ils sont convaincus qu'atteindre l'objectif de l'élimination de l'extrême pauvreté d'ici 2015 est l'un des devoirs les plus importants de notre époque. Ils partagent en outre la conviction que cet objectif est lié de manière indissoluble à

la paix et à la sécurité dans le monde. Leur regard est à présent tourné vers la présidence confiée au gouvernement allemand pour la prochaine période, durant laquelle il faut garantir que le G-8 et l'Union européenne prendront les mesures nécessaires pour surmonter la pauvreté. Les fidèles catholiques sont prêts à offrir leur contribution à de tels efforts, et ils soutiennent de manière solidaire votre engagement.

En implorant la Bénédiction de Dieu sur l'activité du G-8 et de l'Union européenne sous la présidence allemande, je saisis cette occasion pour vous exprimer à nouveau, Madame le Chancelier fédéral, ma vive appréciation.

Du Vatican, le 16 décembre 2006

BENEDICTUS PP. XVI

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2007 n.18 p.2.*

La Documentation catholique, 2007 n.2380 p.452-453.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana